

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-Non-a-la.html>



Pays de la Loire : Non à la fermeture d'une seconde au LEGTA Jules Rieffel !

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

**Communiqué des sections SNETAP-[FSU](#) et [SYAC-CGT](#)
de l'[EPL](#) Jules RIEFFEL**

Alors que l'enseignement figure dans les priorités réaffirmées du gouvernement, **les sections SNETAP-[FSU](#) et [SYAC-CGT](#)** de Jules RIEFFEL ne peuvent accepter le gel de la 3ème Seconde Générale sur le site de Saint-Herblain annoncé lors du dialogue de gestion le 3 novembre 2014 pour la rentrée 2015.

La création d'une troisième classe de seconde générale a été réalisée pour **permettre la pérennisation des filières « S » et « STAV »** qui avaient du mal à se remplir avec seulement deux classes comme vivier.

Le retour à la situation antérieure aura donc mécaniquement les mêmes effets et mettra en péril l'ensemble des filières générales et technologiques.

L'évolution des structures intervient au plus mauvais moment : 3 mois après avoir intégré le lycée du Grand Blottereau dans le secteur public et s'être félicité de l'augmentation du poids accru de l'enseignement agricole public en Loire-Atlantique, le [SRFD](#) coupe la dynamique avec l'annonce du gel d'une classe à Saint-Herblain.

Les bons résultats de l'établissement aux examens du baccalauréat (à l'exception du STAV pour la dernière session) sont directement liés aux conditions d'enseignement. De plus, les parents qui aujourd'hui scolarisent leurs enfants en Seconde à RIEFFEL sont sensibles au fait que les classes ne soient pas surchargées.

Les enseignants réaffirment que des effectifs de 20 à 25 élèves par classes sont suffisants pour assurer un enseignement de qualité et qu'il n'y a aucune raison de dégrader les conditions de travail des élèves et des équipes pédagogiques impliquées dans ces classes.

Les contraintes financières qui sont aujourd'hui avancées, contrastent fortement avec la sérénité annoncée lors de la rentrée, les faits (moyens contraints) prennent le pas sur la communication (conditions de rentrée améliorées).

Les personnels, accompagnés par les élèves et leurs parents, vont tout mettre en ½uvre pour conserver cette classe essentielle pour l'établissement et les bonnes conditions d'apprentissage des élèves et, demande donc au SRFD de bien vouloir revenir sur cette annonce avant le 1er décembre 2014.

A Saint-Herblain le 5 Novembre 2014